

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 11 mars 2024 - 1,50 €

N° 74

Européennes

Les élections du 9 juin pour le renouvellement du Parlement européen devraient être l'occasion d'un débat approfondi sur des sujets aussi austères que décisifs : fonctionnement de l'Union européenne, réforme de ses institutions, relations avec l'Otan, élargissement... Or Emmanuel Macron a fixé, pour son camp, le thème d'une campagne très politicienne : dénoncer, fustiger, accabler le Rassemblement national qui est donné largement vainqueur de la consultation.

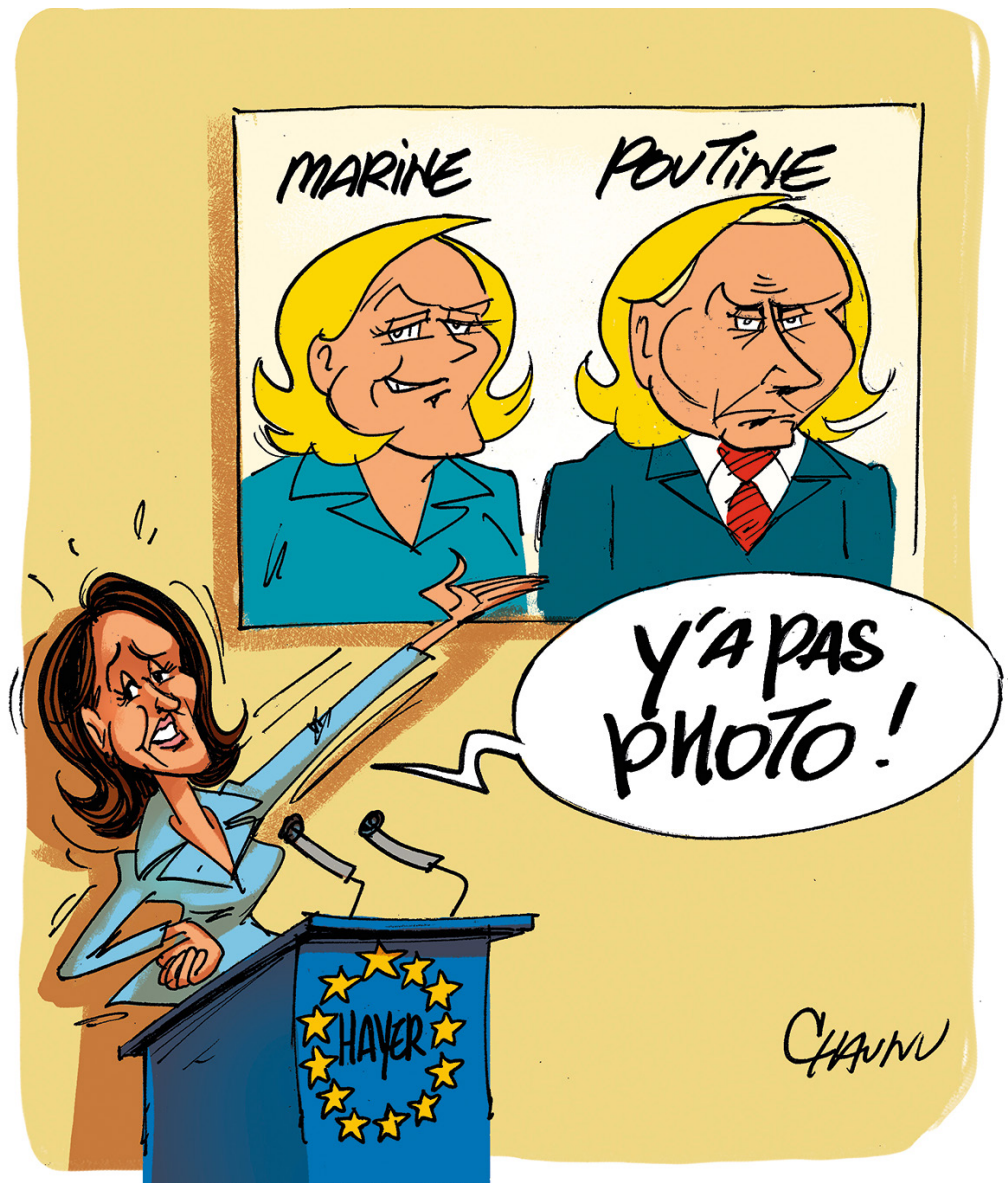
Tête de la liste "Besoin d'Europe" qui regroupe les composantes de la majorité présidentielle (Renaissance, Horizons, Modem), Valérie Hayer a lancé sa campagne selon la ligne définie à l'Élysée lors d'une réunion tenue le 9 mars à Lille. Comme prévu, c'est le Rassemblement national qui a été pris pour cible. "Nous devons lutter contre l'entrée et l'entrisme des amis de Poutine au Parlement européen", a-t-elle déclaré avant d'évoquer la situation de l'Europe à la veille de la Deuxième Guerre mondiale : "Hier Daladier et Chamberlain, aujourd'hui Le Pen et Orban. Les mêmes mots, les mêmes arguments, les mêmes débats. Nous sommes à Munich en 1938".

Les accords qui ont conduit au démantèlement de la Tchécoslovaquie sont rituellement évoqués dans les périodes de tension internationale, quels

que soient les enjeux et les zones géographiques, pour fustiger les partisans réels ou supposés de l'attentisme et du compromis. Il est toujours dangereux de se livrer au jeu de la comparaison entre les époques en raison du rôle décisif que joue la dissuasion nucléaire. Mais si l'on accepte l'idée d'une Europe qui serait à la veille d'une guerre conventionnelle généralisée, l'existence hypothétique d'un parti de l'étranger devrait nous préoccuper beaucoup

moins que l'état présent de nos forces militaires.

En mai 1940, l'armée française présentait de nombreuses faiblesses mais alignait tout de même 63 divisions d'infanterie, 7 divisions d'infanterie motorisée, 6 divisions blindées, 5 divisions de cavalerie, 13 divisions d'infanterie de forteresse, 1300 avions et une impressionnante flotte de guerre. Ce sont les fautes stratégiques de l'état-major qui ont provoqué la déroute. Aujourd'hui, la France



SOMMAIRE

P. 1 : Européennes. P. 2 : En tous sens. — Convergence. P. 3 : La comédie de Versailles. — Lectures. P. 4 : Avortement. P. 5 : Tristesse. P. 6 : Pluralisme. — Aux lassalistes. P. 7 : Super Trump. — Extraterrestres. P. 8 : Le Cid.

**NOUS AVONS
BESOIN DE VOTRE
ABONNEMENT
ET/OU DE VOTRE
RÉABONNEMENT
20 €**

■ **Euthanasie** : Dans un entretien accordé à *La Croix* et à *Libération* publié le 10 mars, le président Macron a dévoilé les contours d'un projet de loi sur l'« aide active à mourir » qui sera discuté au Parlement en avril.

■ **Jeux Olympiques** : La CGT avait déjà déposé un préavis de grèves pour la RATP du 5 au 9 février. Sa secrétaire générale a annoncé le 7 mars qu'elle allait étendre cette menace aux trois fonctions publiques. Les revendications concernent entre autres le surplus de travail à attendre durant les JO dans divers secteurs comme celui de la Police, de l'Enseignement ou de la Santé. Force Ouvrière envisage également des grèves dans la Fonction publique à compter du 19 mars. En revanche, le 8 mars sur France Inter, la secrétaire générale de la CFDT, Marylise Léon, tout en déclinant les revendications des fonctionnaires, a insisté sur le fait qu'elle n'avait « aucune envie de gâcher ce moment festif » et a semblé exclure le dépôt de préavis de grèves pour les J.O. Le 9 mars, le ministre de la Fonction publique Stanislas Guérini a annoncé des primes pour les fonctionnaires de 500 à 1 500 euros selon leur implication dans l'encadrement de J.O.

■ **SNCF** : Dans un arrêt du 5 mars, le Conseil d'État a jugé illégale la procédure d'augmentation de ses tarifs par SNCF-Réseau pour les péages ferroviaires payés pour les trains régionaux par les différentes régions françaises de 2024 à 2026. Celles-ci gagnent donc un sursis et vont pouvoir renégocier des tarifs que la filiale

peut seulement compter sur 77 000 soldats, 77 canons de 155, 200 chars, 225 avions, dix frégates de premier rang et un seul porte-avions, trois semaines de munitions et de pièces détachées. À trop évoquer les fantômes de Munich, Valérie Hayer risque de ramener l'attention sur la faiblesse de notre dispositif militaire conventionnel, sacrifié depuis trente ans sur l'autel de l'austérité budgétaire.

Claudine Uzerche

En tous sens

Il devient de plus en plus difficile de suivre la pensée d'Emmanuel Macron et ses traductions politiques. On la savait déjà, avec la pratique du « *en même temps* », assez « *complexe* », on la découvre évolutive, incertaine et contradictoire. Or, ce qui peut constituer un atout pour le penseur se transforme en grave inconvénient pour le gouvernant. Du coup, certains, y compris dans son camp, parlent de « *macronades* » ou, plus insolemment, de « *macroneries* » à propos de ce véritable festival de sorties inattendues. Mais, comme l'a dit avec élégance un député de sa majorité venu du socialisme, Patrick Vignal, c'« *est un président brillant, qui travaille beaucoup et dort peu. Mais il ne peut pas tout faire, être à la fois président, ministre, parlementaire, maire et président de conseil départemental* ».

Voilà qui peut expliquer la bizarrerie qui, au Salon de l'Agriculture, a fait d'abord inviter les activistes des Soulèvements de la Terre, ce qui ne pouvait que révolter le monde paysan, puis annuler leur ve-

nue pour sauver un difficile dialogue avec les syndicats tout en affirmant crânement qu'ils n'avaient jamais été conviés. De même, il y a son attitude à l'endroit du Rassemblement national, tantôt admis parmi les gens fréquentables de l'« *arc républicain* », tantôt rejeté dans les enfers de l'Occupation.

La valse des titulaires de l'Éducation nationale exprime également un incroyable jeu de ping-pong. On voit ainsi Nicole Belloubet détricoter ce que Gabriel Attal avait commencé à mettre en place, puisque la nouvelle ministre a remis en cause, en les relativisant et en les réduisant à de simples expérimentations, le port de l'uniforme et l'organisation de groupes de niveaux.

Côté énergie, le chef de l'État annonçait en 2018 : « *14 réacteurs de 900 mégawatts seront arrêtés d'ici à 2035* ». Deux ans plus tard, en 2020, il proclamait : « *Notre avenir énergétique et écologique passe par le nucléaire* ». Et, ce 8 mars à La Hague, Bruno Le Maire est venu préciser que le retraitement des combustibles nucléaires durerait « *jusqu'à au moins 2 100* ».

Existe aussi une sorte d'exercice solitaire du pouvoir avec la décision d'installer de nouveaux vitraux dans Notre-Dame de Paris sans l'aval du ministère de la Culture ni celui de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture. Heureusement, le 8 mars, Rachida Dati a annoncé la mise en place d'un comité artistique chargé de piloter un appel à candidatures afin de désigner en novembre 2024 un « *binôme lauréat* », avec un artiste et un atelier verrier.

Enfin, les bonnes habi-

tudes du verbiage administratif continuent. Ainsi, vient d'être mis en place un Observatoire de la haie, qui propose, en 45 pages et 29 mesures, un plan de « *gestion dynamique dans le temps et dans l'espace* » pour « *la valorisation des haies tout en préservant les services écologiques qu'elles fournissent ainsi que leur multifonctionnalité* ».

Jean-Gabriel Delacour

Convergence

Le samedi 9 mars à Boulogne-sur-Mer s'est déroulée une manifestation organisée à la foi par la Coordination rurale du Pas-de-Calais et le Syndicat des chefs d'entreprise de la pêche. Pas moins de 150 tracteurs étaient présents. Les deux professions réclament une simplification des normes et s'inquiètent de la baisse de leurs revenus. Dans leur viseur, ils affichent clairement un adversaire commun : l'Europe de Bruxelles, accusée de faire la part trop belle aux revendications écologistes et au libre-échange international.

Même si elle a surpris certains observateurs, cette convergence des luttes n'est pas chose exceptionnelle ou nouvelle. Dans le contexte de l'opposition aux réformes européennes des années 1992-1994, époque de l'adoption du traité de Maastricht, qui vit l'émergence de la Coordination rurale, de telles synergies existèrent, notamment dans l'Ouest de la France, en Normandie et en Bretagne par exemple. Les violentes manifestations des pêcheurs débouchèrent alors sur l'incendie accidentel du Parle-

ment de Bretagne à Rennes dans la nuit du 4 au 5 février 1994.

Conscients d'avoir le soutien de la population, agriculteurs et marins-pêcheurs entendent maintenir un peu partout en France une pression sur le gouvernement Attal pour que celui-ci fasse droit à leurs revendications et tienne rapidement ses promesses. Ils n'excluent pas d'autre part de retourner une nouvelle fois manifester dans les rues de Bruxelles, avec leurs collègues européens, pour se faire entendre des élus et des fonctionnaires de l'UE.

Jérôme Besnard

La comédie de Versailles

Il vient de se dérouler un épisode déconcertant dans l'un des hauts lieux de l'histoire nationale. Versailles, cité des rois et des débuts de la Révolution française, site touristique envié et cadre habituel de la réunion du Sénat et de l'Assemblée nationale, a été transformé en une sorte de happening autour d'une pratique qu'on a fait semblant de croire menacée. À partir de là, tout le monde s'est congratulé, avec une petite pointe de commisération pour ceux dont l'horloge retarde par rapport à celle du progrès dont tous les partis politiques se sont réclamés. Notons quand même que ces progressistes se sont révélés étonnamment conservateurs puisqu'il s'agissait, à la manière de syndicats défendant les « droits z'acquis », de figer dans le marbre de la Constitution la possibilité de l'avortement. Rappelons néanmoins que, pour



ROMAN

L'héritière

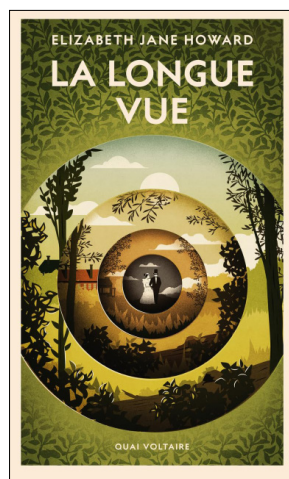
Pas de doute, le nouveau Guillaume Musso va susciter l'enthousiasme tant l'intrigue est complexe, dévoilant son mystère au gré des vraies-fausse pistes que l'auteur distille jusqu'à une fin insolite. Printemps 2023, au large de Cannes, Oriana Di Pietro gît sur son yacht. Sauvagement matraquée, la riche héritière milanaise décédera après dix jours de coma. Pourquoi ce crime odieux ? Quatre personnages vont se succéder : la victime, son mari, pianiste de jazz renommé, sa maîtresse et l'enquêtrice de la police, qui entremêleront leur version des faits. Quatre discours qui tous disent leur vérité peuplée de bonheurs mais aussi de jalousie et d'ambitions ratées.

« Quelqu'un d'autre », Guillaume Musso, Calmann-Lévy, 352 p., 22,90 €.

DÉSILLUSIONS

La star et la domestique

Dans ce roman qui remonte le temps de 1950 à 1926, Elisabeth Jane Howard (à qui l'on doit la saga des Cazalet) s'immisce dans le milieu feutré, fait de bonnes manières et



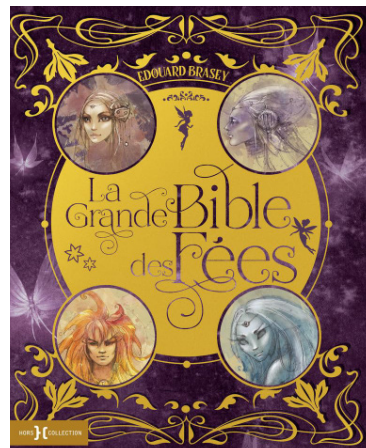
d'hypocrisie, de la bourgeoisie anglaise. Les invités viennent dîner à Campden Hill, la demeure coscuse des Fleming, pour fêter les fiançailles du fils. Une belle galerie de portraits d'où émerge Antonia, quarante-trois ans, maîtresse de maison et mère. Derrière l'opulence affichée se cache la misère d'une femme du beau monde : un mariage malheureux, un époux cruel qui l'a réduite au rôle de domestique de luxe, une vie de servitude et d'abnégation canalisée dès l'enfance par ses parents et son éducation.

« La Longue vue », Elisabeth Jane Howard, Quai Voltaire, 470 p., 24 €.

BEAU LIVRE

Du bonheur d'être fée

Entrez dans l'univers des contes et des légendes avec ce beau livre, grand format, magnifiquement illustré de tableaux. Édouard Brasey nous invite à traverser les siècles en compagnie des fées qui enchantent les imaginaires et apportent du sublime dans un monde souvent sombre. Certaines ont existé, d'autres non, qu'importe ! L'essentiel est d'y croire et de rêver. Pour tout savoir sur ces magiciennes (naissance, grotte, amours,



calendrier...) et leurs super-pouvoirs.

« La Grande Bible des Fées », Édouard Brasey, éditions Hors Collection, 320 p., 32 €.

REVUE

Lettres d'amour

Victor à Juliette, Albert à Maria, Henry à Anais, Cocteau à Marais... les grands auteurs écrivent de magnifiques lettres d'amour. Lire magazine présente une sélection de courriers enflammés et de romans épistolaires.

Au sommaire également : un entretien avec Jean-Christophe Rufin, l'univers de Ryoko Sekiguchi, le portrait d'Agatha Ruga, une enquête sur Joël Dicker, des extraits de nouveautés...

« Leurs plus belles lettres d'amour », Lire magazine, mars 2024, 7,90 €. En kiosque.



de la SNCF-R souhaite reva-
lорiser de plus de 20 %.

■ **RATP** : La régie des transports parisiens a publié le 8 mars un bilan 2023 avec une perte de 109 millions d'euros, après une perte de 26 millions en 2022 et de 134 millions en 2020. En 2021, le groupe public avait en revanche affiché un bénéfice de 207 millions. Les pertes actuelles sont notamment dues à l'augmentation des prix de l'énergie et aux filiales comme la compagnie de bus londonien dont la RATP est propriétaire mais dont elle cherche à se défaire.

■ **Budget** : Le ministre délégué aux Comptes publics Thomas Cazenave a annoncé le 6 mars que la révision à la baisse du taux de croissance de l'économie française en 2023 (0,9 % au lieu de 2,5 % l'année précédente) doit mécaniquement entraîner une hausse des économies à trouver dans le budget de l'État. Il a parlé de 20 milliards d'euros pour 2025 au lieu des 12 milliards précédemment annoncés par Bruno Lemaire. Le budget de l'État est prévu pour 453 241 millions d'euros en 2024 dont seulement 311 917 millions couverts par les recettes fiscales. La différence de 146 891 millions d'euros doit être financée par l'emprunt, l'augmentation des impôts ayant été en principe exclue.

■ **Budget** : En janvier, la France a enregistré son pire déficit budgétaire au cours d'un premier mois de l'année. Il s'agit d'un trou de 26 milliards d'euros. À titre de comparaison, en 2002, le déficit n'était que de 6 milliards. Selon les documents

son initiatrice, l'IVG relevait de la seule tolérance du moindre mal, mais que des lobbyistes ont transformée en un droit banalisé sans cesse extensible dans le temps : l'« *interruption médicale de grossesse* », lorsque la santé de la mère est dite en jeu ou l'enfant atteint d'une affection incurable, peut intervenir jusqu'au neuvième mois. Cela explique les abrogations de certains articles de la loi initiale limitant l'avortement pour, comme le disait Simone Veil elle-même, « autant que possible, en dissuader la femme ».

Sur le plan juridique, contrairement à ce qu'on explique, n'ont été reconnus ni le droit à l'avortement ni le droit des femmes à disposer de leur corps. A été constitutionnalisée la liberté du législateur d'encadrer l'accès à l'avortement. Or, toute Constitution est révisable ou remplacée par une autre et on peut aussi en changer. Le « *moment historique* » tant magnifié a simplement posé, dans l'article 34 révisé, que « *la loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse* ».

D'un point de vue politique et même philosophique, l'Histoire apprend – ou devrait apprendre – l'humilité. Contrairement à la croyance actuelle en un homme devenu son propre créateur se reconstruisant indépendamment de la nature et de l'environnement passé et présent, nous ne sommes que les citoyens d'un moment donné et nul ne sait ce que réserve l'avenir. Il est facile de croire que les réalisations humaines sont éternelles, mais les

faits le démentent, qu'on interprète l'Histoire de manière cyclique et répétitive ou de façon évolutive et plus ou moins déterminée. Dans l'immédiat, cela permet en tout cas à Emmanuel Macron d'apparaître comme progressiste – d'où aussi son souhait, quelques jours plus tard, de la mise en place d'une « *aide à mourir* » – alors qu'il se trouve de plus en plus accusé de jouer à droite. Il a d'ailleurs renchéri le 8 mars en proposant d'inscrire « *la liberté garantie du recours à l'IVG* » dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Ce qui ne l'a pas empêché d'être ostensiblement rejeté par la chanteuse Catherine Ringer, ancienne actrice porno qui avait changé les paroles de la Marseillaise.

Pauvres garçons !

La Journée des Femmes du 8 mars est devenue un rite auquel souscrit tout le monde, jusqu'aux prêtres dans leurs propos dominicaux. Chacun se croit obligé d'apporter sa pierre à ce fourre-tout forcément dans l'air du temps. L'Éducation nationale y tient fièrement sa place puisque, à défaut d'entreprendre les réformes qui permettraient d'améliorer l'enseignement, elle se donne pour mission de traiter les sujets de société, afin de montrer qu'elle reste bien en phase avec les modes du moment.

S'est ainsi développé, au sein des académies qui quadrillent le territoire, ce que l'on peut appeler le « *féminisme scolaire* ». Il se nourrit sans l'ombre d'un minimum de distanciation,

des citations de « *femmes inspirantes* », allant de Simone de Beauvoir à Hillary Clinton en passant par Beyoncé, « *artiste de la décennie* », même si, à la longue, on ne sait plus très bien de laquelle il s'agit. Passons sur les graffitis et autres œuvres de graffeurs proposés à ceux que l'écrit peut rebuter. Bien entendu, se sont aussi multipliées les expositions dénonçant les inégalités de genre, ce qui permet de dépasser la problématique des droits comparés des femmes et des hommes pour expliquer que chacun doit pouvoir choisir son genre et donc en changer. En Île-de-France on aura ainsi fait appel à une ancienne présidente de la commission de lutte contre les stéréotypes et rôles sociaux du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes pour « appréhender comment le système de genre influence le fonctionnement de l'institution scolaire ».

Viendra quand même peut-être un jour où l'on s'intéressera aux garçons. Ceux-ci apparaissent en effet de plus en plus culpabilisés et détronés de leur relatif piédestal. Confrontés à des filles réussissant mieux et faisant rapidement preuve de maturité, ils évoluent dans un environnement de plus en plus féminisé, non seulement à l'école mais aussi dans la vie professionnelle. Il va quand même bien falloir leur trouver une place.

Précy

Avortement

En inscrivant un « *droit à l'IVG* », l'avortement, comme un droit incontournable dans la Constitution,

loi fondamentale de la République, les élus du Parlement français d'aujourd'hui ne semblent pas s'être aperçus qu'ils ébranlent et fragilisent dangereusement les piliers de cette même République, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité... Tout en misant sur le vide...

Que devient la Liberté, quand on supprime ce droit fondamental qu'est le droit à la vie? Et quand on s'emploie à réduire à néant la clause de conscience des médecins opposés au fait de tuer un enfant dans le sein de sa mère? Et quand, sans le dire, on bafoue le droit des mères en détresse de garder leur enfant en vie?

Ainsi, on continue à escamoter lâchement la responsabilité pourtant capitale des hommes dans leurs rapports sexuels, une responsabilité oubliée dans le discours politico-médiatique dominant, au détriment de la liberté et du destin des femmes...

Que devient l'Égalité, quand on ne laisse le droit de vivre qu'à certains enfants, en supprimant les autres? et quand on recommande de tuer les êtres les plus fragiles et les plus démunis?

Que devient la Fraternité, quand on élimine certains êtres humains au seuil de leur naissance? Et quand on exonère la société tout entière du devoir d'assistance aux femmes abandonnées à elles-mêmes, tout en imposant la solution définitive du meurtre d'enfants à naître? Et quand on fait fi de la notion élémentaire de responsabilité solidaire dans les rapports entre homme et femme au sein des couples, quitte à pratiquer un étrange « féminisme »?

Pour éviter désormais tout faux-semblant et toute hypocrisie, il faudrait modifier à coups de ciseaux le

texte de la Déclaration des droits de l'homme : dans les nouvelles conditions imposées par le récent vote du Parlement, la nouvelle déclaration des droits de l'homme devrait commencer par un nouvel Article 1er, ainsi libellé : « *Les hommes naissent (ou ne naissent pas), et demeurent (du moins s'ils naissent) libres et égaux en droits...* » Autant instaurer une « *insécurité sociale* » généralisée dans le déni radical de toute responsabilité.

Dans la logique folle de ce « progrès » sans fécondité, sans boussole et sans repères, on peut observer une dérive vertigineuse, celle d'une culture de la mise à mort d'êtres innocents. Dans le contexte du suicide démographique de l'Europe et de l'Occident, la banalisation globale de l'avortement pourrait bien devenir une arme d'autodestruction massive...

Chez nos voisins d'Outre-Rhin, on exprime la réalité de l'avortement par le mot *Abtreibung*, qui signifie arrachement, ce qui traduit bien la réalité terrible de l'opération de l'avortement, où on extirpe un enfant à naître du ventre de sa mère. Vouloir ériger un « droit » à l'avortement en droit fondamental dans la Constitution paraît une démarche particulièrement funeste : le Pape Jean-Paul II a dit avec un incontestable bon sens qu'« une société qui tue ses enfants n'a pas d'avenir ». Loin de garantir l'avenir de la France, la refonte abortive de la Constitution française vient de le compromettre officiellement, dans une triste solennité, en faisant prévaloir la mort sur la vie. C'est miser sur le néant plutôt que sur l'être...

Denis Lensel

Tristesse

Dans un communiqué commentant le vote des sénateurs souscrivant à l'inscription du droit à l'IVG dans la constitution, la conférence des évêques de France a évoqué sa tristesse. Les évêques redisent « *que l'avortement, qui demeure une atteinte à la vie en son commencement, ne peut être vu sous le seul angle du droit des femmes. Elle regrette que le débat engagé n'ait pas évoqué les dispositifs d'aides à celles et ceux qui voudraient garder leur enfant.* »

Cette tristesse, nous la partageons, d'autant que l'avortement n'est absolument pas menacé en France. Ce qui est menacé en France, c'est le renouvellement de notre population qui rejoint depuis quelques années l'hiver démographique de tous les pays européens. Ce qui est préoccupant en France, et c'est une vraie exception dans les pays développés, c'est le nombre invraisemblable d'avortements : 232 000 en 2022, 1 000 par jours ouvrables ! Ce qui est désespérant, c'est d'avoir une assemblée nationale capable d'avoir voté en 2020 la possibilité de recourir à une IMG (Interruption Médicale de Grossesse) jusqu'au neuvième mois pour détresse psychosociale de la mère. En français, nos députés proposaient qu'une femme puisse supprimer un bébé à 9 mois de grossesse, en parfaite santé, in utero, au motif qu'elle souffrait d'une détresse psychosociale. À ce niveau, ce n'est plus un avortement, c'est carrément un infanticide. Le Sénat, pour ce coup-là, avait eu une attitude plus respectueuse de la vie, cette loi n'était pas passée.

budgétaires (situation mensuelle), les dépenses totales de l'État ont augmenté de 10 % dont notamment des dépenses de personnel en hausse de 8 % et les dépenses de fonctionnement de +24 % !

■ **Grande distribution :** Les repreneurs de Casino (consortium Kreinsky-Lacharrière-Attestor...) désignés par un jugement du 26 février du tribunal de Commerce de Paris, peuvent officiellement prendre les manettes le 27 mars. Les représentants du personnel ont cependant déposé un appel non suspensif. Le consortium s'est engagé à ne procéder à aucun licenciement dans la société Casino mais la plupart des grands magasins sous cette enseigne sont en passe d'être cédés à des concurrents. Les repreneurs vont d'abord s'attacher à relancer les marques Monoprix et Franprix.

■ **Bourse :** Le CAC 40 a franchi les 8 000 points pour la première fois de son histoire le 7 mars suivant une hausse de toutes les bourses occidentales.

■ **Homosexualité :** L'Assemblée nationale a approuvé, le 6 mars, par les 331 députés présents (sur 577), une loi qui instaure une réhabilitation et une possibilité d'indemnisation pour les personnes condamnées pour homosexualité entre 1942 et 1982.

■ **Les seniors et le travail :** Selon la ministre du Travail Catherine Vautrin (France 2, 7 mars), « *Aujourd'hui, 33 % des 60-64 ans sont en emploi, vous m'accorderez qu'il y a un peu de marge.* » C'est déjà

un progrès par rapport aux dernières statistiques publiées par le ministère du Travail en septembre 2023 : « 56,9 % des personnes de 55 à 64 ans sont en emploi, contre 82,5 % des 25 à 49 ans. [...] le taux d'emploi des seniors reste inférieur en France à celui de la moyenne de l'Union européenne, qui est de 62,4 % ». Pour Sylvie Binet, secrétaire générale de la CG, (France-Info, 7 mars) il est anormal que le taux d'emploi des seniors en France soit « la moitié de la moyenne du taux dans l'ensemble des pays de l'OCDE. » Petite exagération, puisque ce taux OCDE est de 63 %, mais qui n'infirme pas le fait que beaucoup trop d'entreprises font le choix de se débarrasser des seniors, jugés trop chers et difficiles à former, en se servant de l'Uénedic comme d'une caisse de pré-retraite...

■ **Centres sociaux** : La Fédération des centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) estime à 64 millions d'euros les besoins de ses adhérents pour maintenir leurs services au niveau actuel en 2024. Le 7 mars, le ministère du travail, de la santé et des solidarités a promis un geste exceptionnel de l'État...

■ **Immigration** : Une centaine des 400 étrangers qui campaient sur les quais de Seine et ont été délogés par la préfecture de Paris le 6 mars en raison des crues, occupent le Centre 104, espace culturel du nord de Paris. Ils se disent « mineurs non accompagnés » et exigent un logement digne en attendant le résultat des divers recours juridiques que les associations qui les défendent ont introduits.

Maintenant que l'IVG est inscrite dans la Constitution, on peut craindre la suite. Déjà, Mathilde Panot sur France Inter disait mardi matin 5 mars qu'il fallait supprimer la double clause de conscience dont bénéficient les médecins et les sages-femmes. Le planning familial ne demande pas autre chose, il milite aussi pour repousser les délais de l'IVG jusqu'à 24 semaines d'aménorrhées comme dans de nombreux pays. Pauvre corps médical dont la vocation formidable est de sauver des vies et qui se trouve contraint d'en supprimer.

Car ne nous leurrions pas, l'IVG n'est pas pratiquée de gaieté de cœur par la majorité des soignants. Déjà, la pression est forte contre ceux qui font jouer leur clause de conscience, car le « sale boulot » doit être fait par d'autres. Avant de devenir sage-femme ou gynécologue obstétricien, il faudra bien réfléchir, ce n'est pas la même chose de mettre au monde un bébé ou d'être obligé de pratiquer une IVG...

Notre tristesse est d'autant plus lourde que les projets de nos gouvernants sont encore nombreux pour attenter à la vie. Après cette victoire sur l'IVG, les adeptes de cette culture de mort ne s'arrêteront pas là : le suicide assisté et l'euthanasie suivront. Hippocrate doit se retourner dans sa tombe.

Loïk de Guébriant

Pluralisme ?

Il semble que CNews gêne fortement les tenants du politiquement correct.

Lettre ouverte à mes amis membres de Résistons ! ou proches de celui-ci.

Au fil du temps j'ai été en contact avec de nombreux amis de Jean Lassalle et suis même, à plusieurs reprises intervenu dans les manifestations de son mouvement en raison d'une certaine sympathie personnelle spontanée et de la conviction que Résistons ! pouvait jouer un rôle dans le quadrillage de la ruralité dans la perspective de la mobilisation du pays réel. Résistons ! est, avec des mouvements comme Le Mouvement de la Ruralité ou la Coordination Rurale un acteur du quadrillage territorial. Même si le clivage rural/urbain n'est pas, loin s'en faut, la fracture principale de notre société il en est un des plus emblématique et même sur le strict plan géographique, décisif !

Il est vrai que ce sont les élections municipales qui seront le test grandeur nature du contrôle du territoire et de l'adéquation des autorités locales au pays réel c'est à dire à leur aptitude à exprimer une exacte représentation de la société. C'est pourquoi par exemple nous efforcerons à instiller dans les instances municipales des représentants qualifiés des diasporas.

Au regard de cet enjeu capital qu'est l'encadrement de la société civile et des territoires les élections européennes semblent secondaires alors qu'elles seront une répétition générale permettant de mesurer l'audience de ce qui reste des partis politiques.

À cet égard la « liste Lassalle » mérite toute notre attention comme révélatrice qu'elle sera de l'état de l'opinion.

Reste à Jean Lassalle à faire mentir ceux qui veulent instrumentaliser sa liste pour en faire un supplétif d'une macronnie dont on peut comprendre l'angoisse à l'idée d'être rejetée sans appel par le monde rural au profit de la liste de Jordan Bardella. Merci Jean de démentir la rumeur par ton discours et ton action.

Joël Broquet

Fondateur du Centre de Formation des Elus Locaux

J'écoute tous les matins France Inter, le moins que l'on puisse dire, c'est que sa rédaction penche clairement à gauche. Que CNews penche plutôt à droite, c'est indéniable et cela ne me gêne pas puisque c'est une chaîne privée. Que France Inter penche à gauche, c'est plus ennuyeux, car c'est une radio publique, payée par nos impôts.

On aimerait que les organismes chargés de contrôler le pluralisme se penchent sur l'ensemble des médias... à moins que l'on ne laisse les auditeurs se faire eux-mêmes une opinion, ce serait cela le pluralisme !

L. G.

**La Nation
Française**
hebdomadaire

directeur de
la publication :
Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip
60, rue de Fontenay
92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre

TVA intracommunautaire
FR21418382149
ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

■ **Espagne** : Le PSOE et les partis catalans ERC et Junts ont trouvé, le 7 mars, un accord à propos de l'amnistie des indépendantistes catalans, qui permet au Premier ministre Pedro Sanchez de se maintenir au pouvoir.

■ **Égypte** : La livre égyptienne avait perdu 35 % de sa valeur le 6 mars. Le Fonds monétaire international a accordé à l'Égypte un nouveau prêt de 5 milliards de dollars. Une inflation à 70 %, la chute du tourisme, la baisse de 50 % du trafic commercial par le canal de Suez à cause des menaces houthies et de la guerre à Gaza font craindre un effondrement de l'économie. Cependant, le fonds souverain émirati dirigé par un frère du président des Émirats arabes unis a été retenu début février pour investir de 22 à 35 milliards de dollars dans la ville de Ras El-Hikma, avec ses 85 km de plages méditerranéennes sur une péninsule, à 200 km d'Alexandrie en allant du côté de la frontière libyenne.

■ **Nigeria** : Le naira, monnaie du Nigeria, a perdu les trois quarts de sa valeur par rapport au dollar depuis l'arrivée du président Bola Tinubu au pouvoir en mai 2023. La libéralisation du marché des changes et la fin des subventions aux carburants ont provoqué une inflation à plus de 30 %.

■ **Moldavie** : La présidente moldave, Maïa Sandu, s'est rendue à l'Élysée le 7 mars pour signer un accord de défense avec la France qui prévoit à terme une présence militaire française à Chisinau.

■ **Terrorisme** : Quatre hommes soupçonnés de pré-

Super Trump

Le « *super Tuesday* », le super mardi du 5 mars, voyait une quinzaine d'États américains choisir dans des « primaires » les candidats démocrate et républicain qui s'affronteront le 5 novembre. Habituellement cette série de scrutins est hautement contestée. Il n'en a rien été cette année où les jeux étaient déjà faits.

Côté démocrate, la seule manière de se distinguer était le vote blanc, qui atteint parfois les 10 %. Côté républicain, il restait une rivale face à Trump : Nikki Haley. Or si elle n'a emporté qu'un petit État, le Vermont, à la frontière canadienne, (36 000 voix contre 33 000), elle a quand même recueilli entre 20 et 35 % des suffrages ailleurs. En outre, la participation a été plus faible, faute de réel enjeu. Nikki Haley s'est retirée en laissant la liberté de vote. Certains républicains modérés pourraient s'abstenir à défaut de voter démocrate. La majorité devrait néanmoins bon gré mal gré se reporter sur Trump qui contrôle désormais étroitement la machine du parti et les financements.

Ce panorama n'est pas très engageant. 75 % des démocrates trouvent leur candidat trop âgé ou trop fatigué, contre une petite moitié pour Trump. Les démocrates ont applaudi à la prestation du président le 7 mars lors du discours sur l'état de l'Union pour son côté offensif. En réalité ils ont surtout poussé un ouf de soulagement que Joe Biden n'ait commis aucune gaffe et ne se soit pas cassé la figure. Il n'a pas fait bouger les lignes au Congrès

où les Représentants et un tiers des sénateurs sont soumis à renouvellement en novembre. L'enjeu n'est en effet pas seulement l'élection de Trump mais aussi la concentration de tous les pouvoirs à la Maison Blanche grâce à une majorité dans les deux chambres comme il l'a déjà à la Cour suprême. Or au Sénat elle ne tient qu'à un siège en faveur des démocrates et à la Chambre à 9 voix en faveur des républicains.

Les sondages donnent l'avantage à Trump (45,6 % contre 43,7 % à Biden). Encore s'agit-il de projection nationale. Or en 2016 et en 2020, Trump avait été battu à chaque fois sur le plan fédéral en nombre de voix, respectivement de deux points et de 4,5 points. Le vote ne se décide pas au suffrage direct mais est décompté État par État. Trump avait gagné en nombre d'États en 2016. En 2020, il n'avait manqué que 65 000 voix à Trump pour faire basculer le résultat dans les cinq à six États qui sont dits clés, où le vote se joue à quelques milliers ou dizaines de milliers de voix : la Pennsylvanie, le Michigan, le Wisconsin, autour des Grands Lacs, la Géorgie et l'Arizona au sud. L'avantage national dont il est crédité signifie un double avantage dans les États clés.

La participation en 2020 avait battu tous les records depuis 1900 : 66,77 % en hausse de 7,6 % par rapport à 2016. On en sera loin cette fois. Il est possible même que l'on retombe plus bas qu'en 2016.

Dominique Decherf

Extra-terrestres

Le télescope spatial James Webb vient de trouver de la vapeur d'eau, du méthane et du dioxyde de carbone et sans doute un océan d'eau profonde sur une lointaine planète à 73 années-lumière de la Terre.

Cela n'indique pas que les conditions de la vie pourraient se trouver sur cette exoplanète d'un rayon deux fois supérieur à celui de la Terre car la température de l'océan pourrait atteindre les 100 °C. Mais cela a réveillé la curiosité des scientifiques à la recherche notamment d'autres vies sur d'autres planètes.

La planète appelée « TOI-270 d » serait plutôt une surface rocheuse surmontée d'une atmosphère extrêmement riche en hydrogène et en vapeur d'eau. Elle compte deux faces, l'une tournée vers son étoile, donc très chaude, l'autre à l'opposé qui pourrait être plus tempérée pouvant être potentiellement habitable ou en tout cas être propice au développement de vie. Mais certains experts contestent cette version estimant que la température avoisinait les 4 000 °C et que même si des analogies avec notre planète sont imaginables, la possibilité d'existence de vie est nulle.

Il n'empêche que le télescope James Webb permet à la science de découvrir de multiples planètes qui étaient ignorées jusqu'à et que ces découvertes vont se multiplier.

Philippe Buron Pilâtre

parer un attentat contre une salle de concert à Bruxelles ont été arrêtés le 3 mars. Trois jeunes hommes de 15 à 17 ans avec lesquels ils étaient en relation ont été arrêtés en France le lendemain dans trois villes différentes.

■ **Algérie** : Le constructeur automobile chinois Chery a construit une usine de 110 millions de dollars à Bordj Bou Arreridj (240 km à l'est d'Alger). La production devrait commencer dès octobre 2024 pour le marché local et l'exportation. La capacité de l'usine devrait monter d'ici trois ans à 100 000 véhicules par an. Stellantis a inauguré une usine Fiat de 200 millions d'euros le 11 décembre 2023 à Oran et vise une production de 90 000 véhicules d'ici 2026. Le gouvernement algérien exige que 30 % des pièces au moins soient de fabrication algérienne.

■ **Irlande** : Un référendum, qui visait à modifier les références familiales de la Constitution irlandaise dans un sens féministe, a été rejeté (avec une faible participation) le 8 mars.

■ **Haïti** : Port-au-Prince est en état de siège et l'ambassade américaine a évacué une partie de son personnel par hélicoptères le 10 mars à cause des affrontements entre gangs, dont celui d'un ancien policier de 46 ans, Jimmy Chérizier, surnommé barbecue, chef du « G9 et famille » qui contrôle notamment le terminal pétrolier Varreux. La police est débordée dans de nombreuses régions et ni les routes ni les aéroports ne sont sécurisés. Le Premier ministre Ariel Henry est bloqué à Porto Rico.

Chimène au cœur de l'action

par Guillaume d'Azémar de Fabrègues

Sur la scène, un fauteuil, un trône. Un bouquet de roses, un bouquet d'épées. Un long banc, qui se révélera enserrer un bassin. On entend des grillons chanter. Elvire, m'as-tu fait un rapport bien sincère ?

Le Cid fait partie de notre mémoire collective. La tragi-comédie dont on a tous étudié méticuleusement l'argument moral. Rodrigue et Chimène, Don Diègue et Don Gomès, le soufflet, le duel. Les Maures, le second duel. Rodrigue et Chimène, tous deux écartelés entre le devoir et l'amour. Les mots de Corneille qu'on a appris par cœur. Ils nous ont fait vibrer, souffrir, on les connaît encore.

Frédérique Lazarini a eu la bonne idée de monter la pièce en mettant en avant Chimène plus que Rodrigue. Elle nous propose un Rodrigue Beau Gosse manichéen, qui sait faire « le bon choix » quand il faut le faire, même s'il doit en souffrir. Venger son père, donner sa vie en réparation, c'est carré, et c'est le hasard de l'arrivée des Maures qui en fera le héros qui mérite un autre destin. Elle écartèle Chimène, la fait souffrir, et surtout se battre, se rebeller, face à des choix impossibles. Dans sa vision, c'est Chimène l'héroïne de la pièce, celle dont le destin est intéressant, celle dont on ressent les émotions.

Elvire devenue El Vire, l'Infante disparue dans l'adaptation, Chimène est le seul personnage féminin dans cet univers d'hommes qui se jouent d'elle, qui se gaussent de son amour et s'en serviront pour assoir l'intérêt de l'État.

Si Rodrigue a tout, l'honneur, la fille et la gloire, c'est bien Chimène qui a déployé ses ailes, qui se sera débattue entre les fils de son destin tout au long de la pièce, qui sort de scène en se débattant encore contre ce roi machiste qui l'envoie se calmer dans son coin pendant que Rodrigue ira conquérir le monde en essayant de lui rester fidèle.

Tout se passe dans un décor épuré de François Cabanat. Quelques sièges, un sol brillant qui servira les jeux de lumière, un prince-marionnette qui observe l'action.

Lara Tavella est Chimène. D'abord fragile et insouciant, légère sur ses chaussons de danseuse, elle dévoile petit à petit une intense palette d'émotions. Hargne, colère, doute, souffrance, amour, le chaton devient un lynx sauvage qui sort ses griffes, qui résiste à ces hommes qui veulent lui imposer leurs choix.

Face à elle, Arthur Guezennec est Rodrigue. Parfait en star de l'école, le capitaine de l'équipe de foot, le beau gosse qui gagne les matchs et les cœurs.

Cédric Colas, savoureux Don Gomès et Don Fernand, aussi Serpentard l'un que l'autre. Philippe Lebas, Don Diègue bon-

homme, mais pas que. Guillaume Veyre, El Vire aux inspirations d'extrême orient. Et Quentin Gratias, Don Sanche.

J'ai savouré la vision du Cid que donne Frédérique Lazarini. L'équilibre différent, le projecteur braqué sur Chimène plus que sur Rodrigue. Une relecture féministe nécessaire.

J'ai admiré la performance sur scène de Lara Tavella, qui se transforme à vue d'œil, qui bombarde le spectateur de ses mots autant que de ses émotions. Les jeux avec la lumière de François Cabanat, qui fait beaucoup avec peu. Et, bien sûr, j'ai retrouvé avec plaisir les vers de Corneille, ses tirades qui sont notre mémoire collective intemporelle.

Voir ou ne pas voir ? sans hésiter, sans barguigner... Voir ! ■

À l'Artistic Théâtre jusqu'au 28/04/24. Mardi : 20h00; mercredi : 17h00; jeudi : 19h00; vendredi : 20h30; Samedi : 17h00, 20h30; dimanche : 15h00. Durée : 1h30. Texte : Pierre Corneille. Avec : Cédric Colas, Quentin Gratias, Arthur Guezennec, Philippe Lebas, Lara Tavella, Guillaume Veyre. Adaptation et mise en scène : Frédérique Lazarini

